



Beaumont, le 17 mars 2015.

Ville de BEAUMONT
Tél. 071/65.42.80
Fax 071/65.42.99

Madame,
Monsieur,

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la 1^{ère} fois à la séance du Conseil qui aura lieu le **mardi 31 mars 2015 à 19h00** à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour de cette assemblée est repris ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 24 février 2015 – Approbation
2. Courriers Tutelle – Information
3. Situation de caisse – Information
4. AIESH – Remplacement potelet électrique – Place du Belvédère à Beaumont – Approbation
5. Pose de Tarmac – Placement et réalisation d'élément linéaire – Service Technique durant l'année 2015 – Approbation des conditions et du mode de passation
6. Divers aménagements bâtiments scolaires rue Plagne – Bergerie – Arrêt
7. Honoraire auteur de projet – Techniques spéciales – Centre Culturel – Dossier In House – Arrêt
8. Fonds Régional d'Investissement Communal (FRIC) – Contrat d'études en voirie et égouttage avec surveillance des travaux – Recours à Igretec dans le cadre de la relation « In House »
9. Maintenance et préservation de la Tour Salamandre – Mission d'étude de projet – Arrêt
10. Convention de mise en vente de gré à gré des biens immeubles à Leval-Chaudeville – Approbation
11. Portrait de l'arrière-petite fille de Maurice de Caraman et Livre de Comptes du XVIème siècle – Achat
12. Rapport financier relatif au plan de cohésion sociale 2014 – Approbation
13. Rapport financier relatif à la subvention « article 18 » 2014 – Approbation
14. Rapport d'activités relatif au plan de cohésion sociale 2014 – Approbation

HUIS-CLOS

15. Service administratif – Désignation d'un Directeur général en qualité de stagiaire
16. Planification d'urgence – Désignation fonctionnaire responsable de la planification d'urgence
17. Service incendie – Nomination à titre définitif de 3 sapeurs pompiers professionnels
18. Service incendie – Démissions

Par le Collège Communal,
P.O.

La Directrice Générale f.f.,

Le Bourgmestre-Président,

S. WERION

CH. DUPUIS